

Facture

N° : FAC2023490
Date : 26/10/2023
N° client : 0582

ASS RERTR

333 AVENUE EDOUARD HERRIOT
46000 - CAHORS
FRANCE

MAS DE LUCET

Madame Heumery
Rue du Mas de Lucet
46090 VERS

Réf. : BLANCHISSERIE

Prestation blanchisserie concernant le mois de septembre 2023

Libellé	Qté	PU	Rem.	Montant
Drap housse 1pers	2,00	1,90 €	0,00%	3,80 €
Drap housse 2 pers	11,00	2,30 €	0,00%	25,30 €
Drap plat 2 pers	5,00	2,40 €	0,00%	12,00 €
Housse de couette 140	3,00	2,10 €	0,00%	6,30 €
Housse de couette 240/220	5,00	2,40 €	0,00%	12,00 €
Taie d'oreiller	25,00	0,50 €	0,00%	12,50 €
serviette de toilette	9,00	0,60 €	0,00%	5,40 €
Drap de bain	14,00	0,65 €	0,00%	9,10 €
Tapis de bain	1,00	0,50 €	0,00%	0,50 €
Torchon standard	3,00	0,30 €	0,00%	0,90 €
Marquage linge	33,00	0,30 €	0,00%	9,90 €
Livraison 0-10 km	2,00	5,00 €	0,00%	10,00 €
Sous-total				107,70 €

La facture correspond aux bons de livraison : 747/790

- Non assujetti à la TVA.
- TVA non applicable, art. 293 B du CGI

Règlement	Virement	Total	107,70 €
Echéance(s)	107,70 € au 25/11/2023		
Coordonnées bancaires			
Nom	CAISSE EPARGNE		
IBAN	FR76 1313 5000 8008 1087 1994 984		
BIC	CEPAFRPP313		

Le montant total s'élève à cent sept euros et soixante-dix centimes

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-6, alinéa 12 du Code de Commerce).

Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).

-
Aperçu du modèle de mention